

Concurrence et concentration dans l'assurance britannique

Peter FALUSH

Economiste, Royal Insurance

L'assurance non-vie britannique est complexe. En effet, les souscripteurs sur le marché national interviennent aux côtés de ceux qui se spécialisent dans l'assurance et la réassurance internationales. Il s'agit d'un marché ouvert avec très peu de barrières à l'entrée, qui compte au total plus de mille entités distinctes.

Toutefois, la plupart des lignes de produits ne sont souscrites que par 200-300 assureurs, bien que le nombre potentiel d'intervenants soit beaucoup plus important si l'on en juge d'après le nombre d'autorisations accordées.

Globalement, le marché national demeure très concentré : les 10 premières compagnies contrôlent 49 % du marché. Il semble néanmoins que la plupart des principales compagnies aient perdu des parts de marchés depuis 1980. La seule exception est une compagnie spécialisée dans l'assurance-maladie. Les nombreuses PME de l'assurance semblent avoir profité de cette tendance et contrôlent maintenant plus de 50 % du marché.

La part du marché contrôlée par les 10 premières compagnies britanniques est équivalente à celle contrôlée par les grands groupes sur les autres principaux marchés européens, mais bien en-dessous du taux de concentration du marché japonais.

Onze des 12 premières compagnies font de l'assurance générale composite (avec de multiples lignes de produits, y compris de l'assurance-vie), et il semblerait qu'elles visent à réaliser des économies d'échelle en pénétrant dans des secteurs voisins de la branche des services financiers tels que l'immobilier et les opérations de prêts hypothécaires.

Le marché britannique est déjà très concurrentiel. Or, l'ouverture des frontières de la CEE devrait avoir pour résultats : une érosion des parts de marché des compagnies de taille moyenne ; davantage de concurrence ; et une vague de fusions.

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE NON-VIE

L'assurance non-vie britannique constitue un marché important et évolué à l'entrée duquel il n'y a pas de barrières infranchissables, et sur lequel près de 1 000 assureurs sont autorisés à intervenir. Pour la clarté de l'exposé, on peut diviser l'assurance britannique en trois segments.

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

- Le segment le plus important est celui qui traite des risques privés et commerciaux sur le territoire national. Ces produits d'assurance-dommages et de responsabilité civile sont souscrits par des compagnies d'assurance directe et par la Lloyd's. La recette des primes pour ce segment du marché a atteint environ 11 milliards de livres en 1986 (voir tableau 1).
- Le marché très internationalisé de Londres souscrit une part importante du marché mondial de l'assurance contre les risques de transport par mer et par air, directement ou par le biais de la réassurance. Ce segment comprend la Lloyd's (avec ses 376 syndicats de garantie distincts), *the Institute of London Underwriters* (avec ses 117 membres britanniques et étrangers), les réassureurs indépendants et un grand nombre d'autres compagnies de moindre importance qui opèrent à partir de Londres autant sur le marché intérieur qu'étranger et, enfin, les risques « nationaux étrangers ». La recette nette des primes du marché de Londres a atteint environ six milliards de livres en 1986.
- Le troisième segment distinct du marché de l'assurance comprend les risques souscrits par les filiales à l'étranger des grandes compagnies d'assurance britanniques qui interviennent dans le monde entier et placent une partie de leur réassurance sur le marché de Londres. En 1986, la recette de leurs primes à l'étranger a atteint 7,7 milliards de livres (voir tableau 1).

Le rôle de ces filiales britanniques correspond surtout aux deux premiers segments du marché (qui se chevauchent quelque peu); mais ces segments comprennent aussi des compagnies étrangères autorisées à souscrire de l'assurance au Royaume-Uni.

Bien que le nombre de participants potentiels sur le marché national approche de 1 000, le nombre réel d'intervenants indépendants et actifs n'atteint qu'environ 550, si l'on sépare les syndicats de garantie de la Lloyd's de ses compagnies d'assurance. Cependant, à peine 25 de ces intervenants disposent du réseau national nécessaire pour offrir toute la gamme des services d'assurance.

Les petites compagnies interviennent par l'intermédiaire de courtiers sur des segments spécialisés du marché. Les syndicats de garantie de la Lloyd's occupent une position similaire. Bien qu'ils soient très peu nombreux à être présents en dehors de Londres, ils acceptent d'assurer des clients dans n'importe quelle partie du pays et même, grâce aux courtiers de la Lloyd's, du monde, et ont une influence considérable sur la concurrence pour les catégories de risques qu'ils souscrivent activement.

Le nombre d'assureurs non-vie a augmenté au cours des années 70, le pic de 1 053 ayant été atteint en 1982 (voir tableau 2). Cependant, la gravité de la baisse conjoncturelle du marché de l'assurance au début des années 80 a freiné le nombre de nouveaux arrivants et a provoqué des fusions entre assureurs. Des tendances similaires ont été constatées chez la Lloyd's, où le nombre de syndicats de garantie a atteint son sommet en 1980 avant de décliner depuis lors.

Il faut noter que la diminution du nombre de compagnies ne signifie pas que les capitaux à la disposition du marché aient diminué; au contraire, ils ont continué à augmenter. Entre 1985 et 1988, les données concernant les huit premiers assureurs montrent que leur capital a augmenté de 27 % pour atteindre 10,8 milliards de livres. La capacité de primes de la Lloyd's, qui est fonction de ses ressources financières, a augmenté de 67 % pour atteindre 10,7 milliards de livres au cours de la même période. Ainsi, la plupart des segments du marché connaissent une surcapacité considérable.

L'ASSURANCE BRITANNIQUE

UN GRAND NOMBRE D'INTERVENANTS

Le nombre de catégories de risques autorisées par compagnie (à l'exclusion de la Lloyd's) est un autre indicateur du niveau potentiel d'activité. Le tableau 3 montre que l'assurance contre les accidents, l'assurance marchandises et la réassurance peuvent être souscrites potentiellement auprès de plus de 500 compagnies.

En pratique, le nombre réel de concurrents actifs est très inférieur à ce chiffre. Le nombre total de compagnies prises en compte dans les statistiques de l'ABI se monte à 182, dont 138, le groupe le plus important, souscrivent l'assurance-dommages (voir tableau 4). En tenant compte de certaines omissions, nous estimons à 550 le nombre d'assureurs actifs (y compris les syndicats de garantie de la Lloyd's).

Le marché de la Lloyd's, qui ne ventile pas ses risques selon les mêmes catégories et dont chaque syndicat de garantie peut souscrire des risques britanniques et étrangers, comprend également un grand nombre de participants distincts. Le groupe le plus important de syndicats de garantie vend de l'assurance non-maritime, y compris toutes les primes d'assurance-dommages/responsabilité civile non identifiées séparément.

Malgré le grand nombre d'intervenants, le marché demeure assez concentré. Les 12 premières compagnies contrôlaient 52,5 % du marché national en 1987, les 47,5 % restants étant répartis entre les autres compagnies et les syndicats de garantie de la Lloyd's (dont aucun ne souscrit assez de risques britanniques pour se trouver parmi les 12 premières compagnies).

Les parts de marché varient peu d'une année à l'autre. Les 12 premières compagnies étaient les mêmes en 1980 qu'en 1987, à l'exception de la Legal and General qui a pu rejoindre le peloton de tête en 1984 suite à la fusion de la Sun Alliance et de la Phoenix. Bien que deux compagnies aient changé de propriétaires (Eagle Star et Cornhill), cela n'a pas encore eu d'incidences sur leurs parts de marché.

Les données disponibles montrent qu'une croissance organique n'a permis qu'à trois compagnies d'augmenter leurs parts de marché : Royal, Norwich Union, BUPA. Toutes les autres compagnies ont enregistré des pertes significatives de parts de marché, comme l'indique le tableau 5. Même la Sun Alliance, dont la part de marché avait augmenté à la faveur de sa fusion avec la Phoenix, a vu sa part de marché baisser en comparaison avec la situation d'avant la fusion. Il semble qu'au cours de la période de référence, la croissance organique de la majorité des grandes compagnies d'assurance n'ait pas été suffisante pour maintenir leurs parts de marché.

Nous manquons de données définitives sur le volume d'affaires de la Lloyd's au Royaume-Uni. Mais des estimations montrent que sa part de marché, qui a atteint 11 % du marché intérieur en 1987, n'a pas augmenté. On pourrait donc penser que les petites compagnies, qui représentent entre 35 et 37 % du marché du Royaume-Uni, ont augmenté leurs parts de marché au détriment des 12 premières compagnies et de la Lloyd's.

CONCENTRATION ET CONCURRENCE

La part du marché intérieur britannique contrôlée par les 10 premières compagnies est comparable à celle des autres marchés européens, mais n'atteint pas le même degré de concentration qu'au Japon où la Tokyo M & F contrôle à elle seule 17,8 % du marché (voir tableau 6).

Cependant, en ne tenant compte que des cinq premières compagnies, le marché britannique est plus concentré que la plupart des marchés européens et nord américains, à l'exception de l'Italie, dont le marché est le plus concentré du monde après celui du Japon. Le pourcentage de concentration pour les cinq premières

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

compagnies a baissé de 1980 à 1983, mais est remonté après la fusion Sun Alliance/Phoenix en 1984. Toutefois, pour les 10 et les 12 premières compagnies, la baisse a continué, ce qui indique que les compagnies moyennes ont dû subir une forte concurrence. Le reste du marché — y compris les petites compagnies et les syndicats de garantie de la Lloyd's — semble avoir accru sa part de 3 % pour atteindre 47,5 % depuis 1980, ce qui représente tout de même une baisse par rapport au sommet de 50,1 % atteint en 1983 (voir tableau 7).

La comparaison des parts de dépenses de 60 compagnies britanniques d'assurance non-vie montre l'existence d'économies d'échelle significatives pour les grandes compagnies, qui bénéficient d'un avantage de 7 % en termes de pourcentage de dépenses sur les plus petites (voir tableau 8).

Le handicap concurrentiel apparent dû à la part de dépenses ne semble pas avoir empêché les petites compagnies d'augmenter leurs parts de marché. En l'absence de comparaisons entre la nature des contentieux et les revenus des placements de ces deux groupes, nous ne pouvons pas identifier ce qui a permis aux petites compagnies d'enregistrer une croissance au-dessus de la moyenne. Mais il est permis de penser que la mise au point de nouveaux produits et l'utilisation efficace de la réassurance ont été des facteurs de leur bonne performance au cours de la période de référence. De plus, il est possible que les nouveaux arrivants baissent leurs tarifs afin de s'établir sur un marché, même en enregistrant des pertes d'exploitation au cours des premières années. D'autant plus que bon nombre d'entre eux bénéficient du soutien d'une puissante maison-mère européenne ou américaine qui résorbent les pertes pendant un certain temps. Cette question mériterait une étude plus approfondie.

Les données révèlent aussi que les 10 premières compagnies sont présentes dans toutes les catégories majeures d'assurance autres que l'assurance-vie. En d'autres termes, leur part globale du marché est fondée sur l'assurance générale plutôt que spécialisée. La principale exception est la BUPA, qui ne souscrit que l'assurance-maladie, la catégorie de risque dans laquelle elle occupe une position dominante (voir tableau 9).

Parmi les 12 premières compagnies d'assurance britanniques, onze sont des généralistes qui offrent aussi des contrats d'assurance-vie. Cela leur permet de réaliser des économies d'échelle. La masse critique atteinte par ces grandes compagnies leur fait bénéficier des avantages d'un système de technologie et d'un réseau qui leur permet d'abaisser leurs coûts.

Par ailleurs, le marketing et la publicité, les campagnes visant à renforcer la notoriété de l'entreprise et les campagnes de ventes profitent autant aux produits d'assurance-vie qu'aux autres.

Les efforts en faveur des économies d'échelle s'observent aussi à travers la tendance récente des holdings financiers à se diversifier en offrant d'autres services financiers tels que les SICAV, l'immobilier et les prêts hypothécaires. Il s'agit de conquérir la clientèle d'autres sociétés du secteur financier — caisses d'épargne et banques. Cela pourrait exiger, à terme, la restructuration du secteur de l'assurance en raison de la redéfinition de la typologie des fournisseurs et de la réévaluation de leur réseau de distribution.

Il y a deux théories qui expliquent la réussite ou l'échec, sur le marché de l'assurance non-vie. D'une part, les grandes compagnies bénéficient des économies d'échelle grâce à la fois à des avantages en termes de dépenses et de réseau de distribution (qui se reflètent ou non dans le volume des sinistres et des profits d'exploitation), et à la vente croisée de toute une gamme de services financiers.

D'autre part, les petites compagnies et les nouveaux arrivants peuvent

L'ASSURANCE BRITANNIQUE

surmonter certains des inconvénients de leur petite taille en lançant des produits novateurs, en pratiquant un marketing très ciblé et en se montrant flexibles afin d'exploiter l'évolution conjoncturelle du marché et de chaque segment qui le compose. Les données présentées dans cet article, notamment celles qui concernent les variations de parts de marché, semblent faire pencher la balance en faveur de la seconde théorie.

Un autre facteur qui prendra une importance plus grande dans les années à venir est l'avènement au 31 décembre 1992 du marché unique européen. Cette perspective est déjà à l'origine de nombreux rachats de sociétés, notamment de la part des assureurs français, allemands, et britanniques qui cherchent tous à créer des compagnies à l'échelle européenne afin de faire face à l'augmentation de la concurrence. L'arrivée sur les marchés de nouveaux concurrents financés par des conglomérats hautement capitalisés diminuera sans doute les parts de marché des principales compagnies locales. Si ce scénario se réalise, nous assisterons à la recrudescence des fusions entre compagnies désireuses d'améliorer leurs économies d'échelle et de sauvegarder leurs parts de marché. □

TABLEAU 1

L'ASSURANCE NON-VIE BRITANNIQUE DANS LE MONDE (recettes nettes des primes 1986, en milliards de livres sterling)

	Compagnies	Lloyd's	Total
Automobile, incendie & accidents	8,5	1,0	9,5
Autres risques souscrits directement au Royaume-Uni	0,5	1,0	1,5
Traités de réassurance MAT	1,7	1,1	2,8
Total souscrit au Royaume-Uni	11,9	5,0	16,9
Total souscrit par les filiales à l'étranger	7,7	—	7,7
Total mondial	19,6	5,0	24,6

229

Source : ABI, données en partie estimées.

TABLEAU 2

NOMBRE DE COMPAGNIES AUTORISÉES A SOUSCRIRE DE L'ASSURANCE GÉNÉRALE

Compagnies	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Britanniques	468	479	480	489	490	486	482	487
Étrangères	100	87	148	146	139	141	137	138
Total	568	566	628	635	629	627	619	625
Syndicats de la Lloyd's (a)	430	421	425	409	391	376	366	376
TOTAL GLOBAL	998	987	1 053	1 044	1 020	1 003	985	1 001

(a) A l'exclusion de ceux qui souscrivent de l'assurance-vie.

Sources : Rapports annuels du secteur de l'assurance, Ministère du Commerce ; Lloyd's.

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

TABLEAU 3

NOMBRE DE COMPAGNIES AUTORISÉES POUR CHAQUE CATÉGORIE DE RISQUE GÉNÉRAL

1 Accidents	572
2 Maladie	460
3 Véhicules terrestres	336
4 Matériel roulant des chemins de fer	435
5 Avions	430
6 Navires	439
7 Marchandises transportées	529
8 Incendie et risques naturels	456
9 Dommages	459
10 Responsabilité civile pour véhicules à moteur	327
11 Responsabilité civile pour transport aérien	429
12 Responsabilité civile pour transport maritime	443
13 Responsabilité civile générale	416
14 Crédit	420
15 Cautionnements	519
16 Sinistres financiers divers	489
17 Frais judiciaires	447

Source : Rapport du Ministère du Commerce et de l'Industrie sur le secteur de l'assurance, 1986.

TABLEAU 4

NOMBRE D'ASSUREURS AYANT DÉCLARÉ AVOIR SOUSCRIT DES RISQUES AU ROYAUME-UNI (en 1987)

	Compagnies (1)	Syndicats de garanties de la Lloyd's (2)
Accidents et maladie	105	*
Véhicules à moteur	68	36
Avions	83	41
Navires	100	32
Marchandises transportées	109	*
Dommages	138	*
Responsabilité civile	113	*
Pertes pécuniaires	124	*
Réassurance conventionnelle non-proportionnelle	95	*
Réassurance conventionnelle proportionnelle	117	*
Assurance non-maritime	—	167

* Pas de catégories distinctes ; comprend l'assurance non-maritime.

(1) Compagnies adhérentes à l'ABI, plus quelques non-adhérents ayant déclaré avoir souscrit des risques en 1987.

(2) Nombre de syndicats actifs en 1988.

Sources : ABI et Lloyd's.

L'ASSURANCE BRITANNIQUE

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ (1980-1987 en %)

	1980	1987	Évolution 1980-87
Sun Alliance	9,7*	8,1*	- 1,4
Royal Insurance	6,8	7,2	+ 0,4
General Accident	8,0	5,7	- 2,0
Commercial Union	5,8	5,7	- 0,1
Eagle Star	5,8	5,5	- 0,3
GRE	5,6	4,3	- 1,3
Norwich Union	3,6	4,2	+ 0,6
Prudential	3,2	2,8	- 0,4
BUPA	2,1	2,9	+ 0,7
Co-op	2,9	2,6	- 0,3
Cornhill	2,0	1,7	- 0,3
Legal & General	na	1,6	na

* Y compris la part de marché de la Phoenix d'avant la fusion de 3,9 %.

TABLEAU 6

COMPARAISON INTERNATIONALE DES TAUX DE CONCENTRATION DE L'ASSURANCE NON-VIE (1)

	Japon	R.-U.	USA	Canada	Italie	RFA	France
Part de la première Cie	17,8	8,1	8,8	5,3	11,8	11,0	10,8
Part des 4 cies suivantes	34,6	24,4	16,4	17,3	24,9	13,6	19,0
Part des 5 premières Cies	52,4	32,5	25,2	22,6	36,7	24,6	29,8
Part des 10 premières Cies	97,5	49,4	40,5	38,7	51,8	36,5	48,8
Nombre approximatif d'assureurs non-vie	50	+ 550	+ 2 000	+ 180	150	400	400

231

(1) Les données correspondent aux années 1985 et 1986, sauf celles du Royaume-Uni, qui correspondent à 1987.

TABLEAU 7

PART DE MARCHÉ DES 5, 10 ET 12 PREMIÈRES COMPAGNIES D'ASSURANCE NON-VIE

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	Évolution 1980-87
5 premières Cies	32,2	31,9	30,7	29,2	30,8	33,0	31,9	32,5	- 0,3
10 premières Cies	51,4	50,5	47,9	45,9	47,3	49,6	48,2	49,4	- 2,0
12 premières Cies	55,5	54,7	52,1	49,9	50,4	52,7	51,3	52,5	- 3,0
Reste du marché	44,5	45,3	47,9	50,1	49,6	47,3	48,7	47,5	+ 3,0

L'ASSURANCE DANS LE MONDE

TABLEAU 8

PRIMES NETTES DE 60 COMPAGNIES BRITANNIQUES (en 1980, en %)

Types d'assurance	Taille des compagnies			
	Grandes	Moyennes	Petites	Total
Dommages	37,2	40,3	44,2	37,4
Interruption d'activité commerciale	34,7	38,2	40,0	34,9
Automobile	25,9	32,7	37,5	26,8
Responsabilité civile	30,9	38,0	43,3	31,0
Assurance individuelle contre les accidents	36,1	37,7	53,1	36,3
Réassurance conventionnelle	34,2	38,5	44,0	34,3
Total	32,7	34,9	39,7	32,8

Source : note sur les économies d'échelle au sein du secteur de l'assurance-dommages et responsabilité civile britannique par P. Praetz, *Journal of Risk and Insurance*, 1984.

TABLEAU 9

10 PREMIÈRES COMPAGNIES PAR CATÉGORIE DE RISQUE

	Accidents & maladie	Auto-mobilité	Dommages	Resp. civile	Pertes pécun.	Avions	Navires	March. transp.	Prop. & non prop.	Rang général
Sun Alliance	2	5	1	1	1	1	2	2	3	1
Royal	6	3	2	5	4	4	8	3	4	2
General Accident	4	1	3	4	3	3	5	7	14	3
Commercial Union	3	7	4	6	5	2	1	1	2	4
Eagle Star	11	6	5	3	2	9	4	5	1	5
GRE	8	4	6	2	6	6	6	6	6	6
Norwich Union	5	2	10	8	7	7	11	8	16	7
Prudential	10	8	7	7	10	8	3	9	5	8
BUPA	1	—	—	—	—	—	—	—	—	9
Co-op	9	9	8	13	12	16	12	13	9	10

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie.

ef